



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6034013

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/01/2026 9H49 C:000743 I:34105
V/REF : 293085
V/Email reçu le Lundi 19/01/2026 a 9H49

LA MAISON POUR TOUS
Montmorot
7E, RUE LEON ET CECILE MATHY
CS 80484
39007 LONS LE SAUNIER CEDEX

V/REF.IMM. 1702
IMMEUBLE : LE MONT -1702
4454, ROUTE DES FONTAINES
AU BOURG
39400 BELLEFONTAINE

Lons le Saunier, le 03 Mars 2026

Référence Marché: Plomb./Chauf-Lot2 Champagnole
LOCALISATION : 4454, ROUTE DES FONTAINES - BELLEFONTAINE - MR/MME NICOLAS 0643761567
0384605865 - 3EME - 32
MR BOUCLET 0749981743 2EME PORTE 22
MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE
Donneur d'ordre : Mme E BIDAUT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 20/01/26 A 12H15
DÉPLACEMENT DU PERSONNELE ET DU VÉHICULE
RECHERCHE DE FUITE DANS LE LOGEMENT MR/MME NICOLAS:
DEUX SUSPICIONS DE FUITES SUR LES RADIATEURS
CONDAMNATION DE LA NOURRICE AVEC DEUX BOUCHONS POUR CIBLER LES FUITES
DIAGNOSTIC DANS DEUX SEMAINES ENVIRON
L'ÉVACUATION DE LA CHAUDIÈRE EST FENDUE
RÉPARATION DE L'ÉVACUATION CHAUDIÈRE

LE 26/2/26 A 15H30
DÉPLACEMENT DU PERSONNEL ET DU VÉHICULE
LA FUITE PROVENAIT BIEN DU RADIATEUR
RÉPARATION DE FUITE
UNE SECONDE FUITE A ÉTÉ CONSTATÉ SUR L'ALIMENTATION CHAUFFAGE
DÉPART RETOUR POUR LE RADIATEUR DE LA CHAMBRE ET SALLE DE BAIN

OBSERVATIONS : DS LCOMPTER Email envoyé le 28/02/26 a 10H59 Mme E BIDAUT
UN DEVIS SUIT



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6034013

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste à souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau (exemple: fuite au 8ème étage et présence d'eau au niveau -1 qui nécessite le contrôle de 10 niveaux).
A chaque intervention il faut prendre rendez-vous avec l'occupant (si nécessaire) et déplacer un véhicule spécialisé avec son personnel.

Lors de nos travaux de recherche de fuite nous essayons si possible de déterminer l'origine de la fuite (voir notre bon de travail).
Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de recherche que nous arrivons à déterminer l'emplacement de la fuite et y remédier si le client nous en donne l'ordre.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PB018-Ffait Recherche de fuite	1	165,40	165,40
	TOTAL H.T.			165,40
	T.V.A. a 10,00%			16,54
	TOTAL T.T.C.En EURO			181,94

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6034013

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

**Bon de commande
à retourner avec la facture**

SIRET : 625 480 199 00011

Siège administratif

Montmorot

7 E rue Léon et Cécile Mathy

CS 80484

39007 LONS LE SAUNIER CEDEX

AGENCE DE CHAMPAGNOLE

Entreprise

Référence : 0260985

Téléphone : 03.85.20.30.60

Marché : 2022060027 - 0000001

LOT 3 - ANCIEN HAUTS DE BIENNE - MARCHE A BONS

DE COMMANDES PLOMBERIE

Demandeur

Locat. présent : MR NICOLAS MICKAEL MME NICOLAS PAMELA

Entré le : 24/04/2013

SERVIMO BOURGOGNE

550 RTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Intervention

Nature travaux : Entretien

N° affaire :

Technicien : Emilie BIDAUT (06.70.09.09.02)

Chargé de secteur : Stéphane SEBBEN (06.32.71.42.40)

Lieux d'interventions

Adresse	Interlocuteur	Téléphone
01702-00001-00001-00032 H / Type 4 / 03 Logement 32 Etage : 03 4454 ROUTE DES FONTAINES LE MONT 39400 BELLEFONTAINE	MR NICOLAS MICKAEL MME NICOLAS PAMELA entré le 24/04/2013	Principal: 06.43.76.15.67 Prof.: 03.84.60.58.65

Prestation à réaliser pour le : 26/01/2026

Libellé	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total T.T.C.
PB018 Recherche de fuite	1,00	198,49	198,49	19,85	218,34
Recherche de fuite					
Attention : Ce bon de commande vaut accord d'engagement pour le montant stipulé. En cas de dépassement, vous devez obtenir une autorisation préalable à votre intervention.				Total H.T.	198,49
				Taux TVA	10,00%
				Total TVA	19,85
				Total TTC	218,34

Bon de commande établi par Emilie BIDAUT

Le 19/01/2026

Signature

**Merci d'indiquer la date de réalisation des travaux
ou de livraison des prestations sur votre facture.**

Résumé La Maison Pour Tous Récapitulatif critères comptables		
Code Mt	Compte	Montant
NR	615110	218,34



ATTENTION!	Références	☐ N° d'engagement : 293085
	CHORUS	☐ N° de marché : M_2022060027_1
	obligatoires	

ATTESTATION SIMPLIFIÉE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRESENTANT

Je soussigné(e) :

Nom : La Maison Pour Tous

Adresse : Siège administratif Montmorot 7 E rue Léon et Cécile Mathy CS 80484 39007 LONS LE SAUNIER CEDEX

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

☐ maison ou immeuble individuel ☒ immeuble collectif ☐ appartement individuel

☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

☒ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble

☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² : 4454 ROUTE DES FONTAINES LE MONT 39400 BELLEFONTAINE

dont je suis : ☒ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) :

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

☒ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

☒ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques ☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☒ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.

☒ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux d'amélioration de la qualité énergétique portant sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements mentionnés au 1 de l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et respectant les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI dans sa rédaction issue de l'arrêté du 29 décembre 2013.

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé, TVA au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans

Fait à Montmorot, le 19/01/2026

Le Directeur Général,
Eric POLI

Signature du client ou de son représentant :

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.
² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre 1.